



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DES PORTES DE  
L'ENTRE-DEUX-MERS

Latresne, le 17 janvier 2023

Mesdames, Messieurs  
les membres du Conseil

N/Réf : 06-23LF/JS

Objet : Convocation au Conseil communautaire du 24 Janvier 2023

Chers Collègues,

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion du Conseil de la Communauté de communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers qui se tiendra le :


**MARDI 24 JANVIER 2023 à 18h00**  
**Au siège de la Communauté de communes**

Nous aborderons à cette occasion les points suivants :

Information	Intervention de M. Auby pour la présentation du rapport d'activité du SEMOCTOM
2023-01	Modification de la composition des commissions de travail
2023-02	RH - Modification de la délibération sur le RIFSEEP suite à erreur matérielle
2023-03	RH- Création de poste au tableau des effectifs de la Communauté de communes
2023-04	RH – Autorisation de signature d'une convention de mise à disposition d'un salarié du club de Basket des Portes de l'Entre-deux-Mers
2023-05	Marché d'entretien des terrains sportifs
2023-06	Désignation d'un membre titulaire à la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
2023-07	Renouvellement de la délégation de compétence entretien des chemins de randonnées avec le Conseil Départemental de la Gironde
2023-08 à 2023-13	Autorisation de signature de convention de prêts à usage relative à l'établissement d'un chemin de randonnée
2023-14	Création d'un groupement de commandes pour le logiciel Petite Enfance – Enfance – Jeunesse
Informations	Informations diverses

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, **Chers Collègues**, en l'assurance de mes meilleures salutations.

Le Président,  
**Lionel FAYE**  
  
Maire de Quinsac



BAURECH – CAMES – CAMBLANES-ET-MEYNAC – CENAC – LATRESNE – LANGOIRAN – LE TOURNE – LIGNAN DE BORDEAUX – QUINSAC – SAINT-CAPRAIS DE BORDEAUX – TABANAC